

Compte-rendu de l'AG d'Hiver du 2 Décembre 2023 dans les locaux de TRIFYL à Labessière-Candeil



Mr. Daniel VIAELLE
Vice-Président du Département
Président de TRIFYL



Mr. Guillaume ICHARD - TRIFYL
Chargé de Prévention et Pédagogie du tri



Mr. Raphaël CARRUS
Président du District du Tarn de
Football



Signature de la Convention entre TRIFYL et le District du
Tarn de Football



Mr. Jean-Bernard BIAU
Ligue de Football d'Occitanie



Mmes. Léna CLEMENT et
Margot LAHONTAN
SDJES

L'AG d'Hiver 2023-2024 du District du Tarn de Football s'est tenue le 2 décembre 2023 dans les locaux de TRIFYL à Labessière-Candeil.

CLUBS PRESENTS OU REPRESENTES :

AIGUEFONDE US – ALBI AS - ALBI US – ALBI MARSSAC TARN ASPTT - ALBI LE BREUIL O - ARTHES SLV – BLAN AS – BOUT DU PONT DE L'ARN FC - BRASSAC FC - BRENS US - BRIATEXTE AS - CASTRES SALVAGES RC – CADALEN US - CAGNAC ES – VERE GRESIGNE FC – CARMAUX US – CERLCE DES LEGENDES - CASTELNAU LEVIS FC – CASTRES USF – HIPPOCAMPE FC – CASTRES SPORTING – CASTRES OLYMPIQUE – VIGNOBLE FC 81 - CORDES US - CUQ TOULZA US – GAILLAC US – GIROUSSENS AS – GRAULHET BENFICA – GRAULHET FC - LABASTIDE DE LEVIS FC – LABASTIDE ST GEORGES ASL – LABRESPY ACS – LABRUGUIERE US - MONTAGNE NOIRE ETS – LACAUNE FC – LAGARRIGUE AS – PAYS GAILLAC LAGRAVE AS – LAUTREC O – LE PIGNE FC - LE FRAYSSE AS – LE GARRIC FC – LE SEQUESTRE – AF PAYS D'OC 81 – LOMBERS AS – MASSALS AS – MIRANDOL US - MOULARES CRESPIEN FC – PAMPELONNE AS - PAYS MAZAMETAINE FC – PUYGOUZON FC - REALMONT FC – ROQUECOURBE FC – LA CREMADE FC – SALIES O - SOREZE FC – AUTAN US - THORE 81 FC – ST BENOIT RC – ST JEAN DE JEANNE AS – ST JUERY O – TANUS FC – TERSSAC AFC – VALENCE VALDERIES US – PAYS AGOUT FC

CLUBS ABSENTS :

BUSQUE ACL - CAMBOUNET FC – CARLUS ROUFFIAC AS – CASTRES JS - CASTRES COPAINS D'ABORD 81 – LAVAUR FC – LE MASNAU AS – MONDRAGON ST JULIEN O - PAYRIN RIGAUTOU AS – PUYLAURENS ASE – RIVES TESCOU FC – ST SALVY DE LA BALME AS - ST SULPICE US - TEILLET FC - TREBAS FC- VENES AEP

1 Accueil par le Président du District du Tarn de Football, Raphaël CARRUS

Le Président du District du Tarn de Football Raphaël CARRUS prononce quelques mots d'introduction. Il salue les clubs présents et les remercie d'assister à cette Assemblée Générale statutaire dédiée avant tout à la présentation et à l'approbation des comptes annuels de la saison 2023-2024. IL explique les raisons de la tenue de cette Assemblée Générale dans les locaux de TRIFYL. Etant donné les difficultés pour trouver une salle pouvant accueillir cet événement TRIFYL a proposé de mettre ses locaux à disposition. Cette matinée et ce lieu offrent également l'opportunité de procéder à la signature de la Convention entre TRIFYL et le District du Tarn de Football. Il présente ensuite les personnalités assistant à cette AG et les personnalités excusées.

Personnalités présentes :

- Monsieur Daniel VIAELLE, Vice-Président du Conseil Départemental, Président de TRIFYL
- Madame Léna CLEMENT, Cheffe du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)
- Madame Margot LAHONTAN, Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

- Monsieur Jean-Philippe MIALHE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn
- Monsieur Jean-Bernard BIAU, Membre du Comité Directeur de la Ligue de Football d'Occitanie

Personnalités excusées :

- Monsieur Christophe RAMOND, Président du Conseil Départemental
- Madame Isabelle ESPINOSA, Vice-Présidente du Conseil Départemental déléguée aux Sports.
- Monsieur Arnaud DALLA PRIA, Président de la Ligue de Football d'Occitanie, représenté par Mr. Jean-Bernard BIAU, membre du Comité Directeur de la LFO.
- Monsieur Christian LAFFITTE, Commissaire aux Comptes.

Sans tarder, le Président Raphaël CARRUS donne la parole à Mr. Daniel VIALELLE, qui s'exprime en ces termes :

« Merci Président et bonjour à toutes et à tous,

C'est avec grand plaisir qu'on vous accueille sur notre site de TRIFYL. Et avant qu'on rentre un peu plus dans la présentation avec Yannick et Guillaume, j'ai souhaité dire quelques mots et en même temps avec une double casquette puisque et Christophe Ramon qui est sur des béquilles, qui en plus souffre un peu et Isabelle Espinosa sont souffrants. Donc en tant que vice-président du département, j'ai en même temps le plaisir d'être à vos côtés pour vous dire combien le département du Tarn aussi est toujours à côté du monde sportif. Avec le CDOS, on a beaucoup d'actions en commun. Le budget lié au sport a plutôt augmenté encore. Alors pas pour 2024, je n'en sais rien encore, il n'est pas voté mais en 2023 et sachez que c'est une préoccupation. Le football et le monde du sport en général permettent des liens sociaux importants avec les Tarnaises et les Tarnais. Et pour nous, ce soutien est incontournable. Soutien aux associations et au district puisqu'il y a des aides directes au district. Avec Raphaël, on se voit souvent et je sais qu'il voit souvent nos responsables. Donc, sachez que le Conseil Départemental est à vos côtés, Monsieur le Président, et continuera à l'être pour 2024. Et excusez donc Christophe Ramond qui est un sportif lui aussi, il s'est flingué le tendon d'Achille en faisant la diagonale des fous. Donc vous voyez que ces sportifs, ils ne sont pas costauds finalement ! J'en reviens à la casquette de Président de TRIFYL. TRIFYL d'abord, qu'est-ce que c'est ? Parce que beaucoup de gens connaissent, mais pas complètement. D'abord, nous sommes un Syndicat de Collectivités, nous ne sommes pas une entreprise. On est comme une communauté de communes ou comme une communauté d'agglomération. C'est à dire on regroupe 14 adhérents qui sont 3 communautés d'agglomération, et puis des communautés de communes où il y a 2 syndicats aussi, plus après le département du Tarn. Et pourquoi le département est dans cette compétence qu'il n'a pas, simplement pour qu'il y ait une péréquation des coûts et une multiplicité des sites. Et on va le voir, je pense, sur la diapo. On a 37 déchetteries, on a 13 quais de transfert et donc on gère un certain nombre d'équipements pour que le kilo de déchets à Lacaune soit au même prix qu'à Graulhet, pour que ceux de Gaillac paient le même prix qu'à Labastide-Rouairoux. Donc que tout le long, quelles que soient les distances de transport, c'est nous qui assumons ces transports. Et de façon que quand on est à Lacaune, on ne va pas descendre avec une benne à ordures jusqu'ici parce que les bennes à ordures ça fait du volume, mais il n'y a pas de poids. Et s'il y a deux gars qui passent leur temps sur toutes les routes, donc on a un quai de

transfert, on rassemble et ce sont des semi-remorques qui nous amènent tout ça. Donc pour nous il est important d'avoir cette mutualisation. En plus en tant qu'élu, contrairement à une entreprise, on a multiplié les déchetteries, on n'en aurait pas fait autant mais le but c'est qu'il n'y ait pas de déchets dans la nature le plus possible. On essaye de récolter au maximum. Alors ce n'est pas nous qui sommes à la collecte mais on traite. Mais on essaye aussi de développer le geste citoyen de tri. On le voit dorénavant les emballages, ce tri demain, on va vous demander, demain c'est vraiment demain, de trier les déchets ménagers dans des sacs orange. Donc pour nous c'est une affaire de citoyens et on essaye dans toutes nos usines d'avoir des parcours citoyens de façon que vis-à-vis, pas que des scolaires, de toutes les associations et c'est pour ça qu'on a plaisir à vous accueillir ici, avec un geste pédagogique pour apprendre le tri. Pourquoi, vous me dites, pourquoi cela concerne les associations sportives ? Et on voit beaucoup de tapage en effet au niveau national en disant il va falloir mettre une consigne sur les bouteilles plastiques ; ce n'est pas forcément la bonne idée, on récupère nous 85% des plastiques venant des ménages. En revanche, où il y a beaucoup de déperdition, c'est tout ce qui a trait à la culture des festivals et au sport. Alors pas que le foot, loin de là. C'est pareil pour le rugby ou tout événement sportif. Souvent on met une poubelle mais une poubelle unique. Ce qu'on souhaite et ce qu'on veut développer avec vos responsables, avec le CDOS, on l'a signé avec le rugby et on continuera à le signer avec d'autres, c'est que sur vos manifestations, quand vous faites un plateau avec des jeunes parce que les parents ils viennent, ils arrivent avec le repas de midi ou ils achètent des frites, qu'ils aient la possibilité de faire du tri, C'est-à-dire d'avoir une poubelle jaune et une poubelle noire On ne va pas forcément, vous demander de mettre les déchets ménagers en plus, mais au moins une poubelle jaune de façon que les canettes, que les bouteilles plastiques, que les papiers, tout puisse être trié à part et non pas ensemble. Je ne dis pas que c'est que le monde sportif, les festivals de musique ou d'autres choses sont sur la même base. On essaie de travailler avec Pause Guitare, on essaie de travailler avec beaucoup de personnes de façon à développer cette culture du tri et qu'on puisse tout mettre dans un sac. Comprenez que le coût des emballages à l'usine de Labruguière, présenté rapidement, mais c'est 20€ la tonne. Parce qu'on revend après les matériaux, on revend l'aluminium, on revend le papier, on revend le carton. Si c'est dans la poubelle noire, c'est 160€, 8 fois plus. Donc en tant que personne qui paye une taxe, vous avez tout intérêt à ce que ce soit disons le plus faible possible et c'est pour ça, merci Raphaël et merci au District du Tarn de bien vouloir signer une Convention pour développer ce geste de tri. Yannick, Guillaume, - eh oui en plus on embauche des footeux chez nous - alors autant qu'ils travaillent.

Ce sont ensuite Monsieur Guillaume ICHARD, Chargé de Prévention et Pédagogie du tri à TRIFYL, et Mr. Yannick TRANIER qui prennent la parole pour présenter TRIFYL, son développement territorial, ses sites, ses activités, et pour préciser les consignes à respecter dans le domaine du tri des déchets.

A l'issue de cette présentation, il est procédé à la signature de la Convention entre TRIFYL et le District du Tarn de Football, en présence de Mr. Jean-Philippe MIALHE, Président du CDOS.

L'ordre du jour prévoit à ce stade une présentation des grandes lignes du Programme Educatif Fédéral (PEF), soulignant en particulier les aspects de ce programme en lien avec l'environnement. En l'absence de Olivier DURIGON, CT DAP en charge du PEF, de Madjid AMER-SAÏD, CT PPF et de l'ensemble de l'Equipe Technique Départementale retenus sur une action de détection, c'est Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général, qui se charge de cette présentation.

2 Ouverture de l'Assemblée Générale

2.1 Quorum

Le Président redonne la parole à Bernard MOMMEJA, Secrétaire Général, pour nous dire si le quorum est atteint.

Clubs Inscrits : 80 **Voix Inscrites : 225**

Quorum : 27 clubs - 75 voix

Clubs présents : 62 (77,5%) **Voix présentes ou représentées : 189 soit 84%**

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2.2 Adoption du Procès-Verbal de l'AG d'Été 2023

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 1er Juillet 2023 à Cambon-lès-Lavaur, publié sur le site Internet du DTF site le 9 novembre 2023 est soumis à l'approbation de l'Assemblée (Résolution N°1). Le vote s'effectue à main levée.

VOTE CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 1er Juillet 2023 à Cambon-lès-Lavaur est adopté à l'unanimité des présents.

2.3 Allocution du Président du District du Tarn de Football, Mr. Raphaël CARRUS

Avant de prendre la parole, le Président demande que soit observé un moment de recueillement en mémoire de tous les membres de la famille du Football Tarnais qui nous ont quitté récemment, en particulier Messieurs Serge GALAUP, membre de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives, Amar TELALI, ancien arbitre, Patrice VERON, arbitre, et Jean BLAZEJCZAK, ancien dirigeant du club de GIROUSSENS.

Puis, le Président s'exprime en ces termes :

« Cette année, comme les années précédentes, la saison n'ayant démarré que depuis quelques mois, je me contenterai d'aborder quelques points d'informations.

En premier,

Les Journées de Rentrée du Football :

Toutes les journées de rentrée du Football se sont très bien passées en reprenant l'organisation que nous avions avant le COVID 19.

Merci aux clubs qui ont accueilli les journées de rentrées.

Merci également à vous tous pour l'accueil de ces nouveaux licenciés dans vos clubs.

Concernant le nombre de licences :

Depuis le début de cette saison nous constatons une importante progression en nombre de licenciés et cela dans presque toutes les catégories, c'est peut-être aussi dû au fait que les demandes de

licence en dématérialisées sont bien plus utilisées dans les clubs et qu'il y a bien moins de retard dans le service des licences.

C'est prometteur pour l'avenir et nous devons continuer dans ce sens-là. Cependant soyons bien sur vigilants de ne pas prendre, pour prendre si nous n'avons pas suffisamment les moyens en éducateurs ou en encadrants pour pouvoir s'en occuper.

Les Formations :

En ce début de saison, la Commission formation du District a mis en place des Réunions d'informations pour les Secrétaires de clubs.

Les formations des Modules Éducateurs ont débuté le week-end dernier et se poursuivront tout au long de la saison. Lors des réunions de rentrées nos cadres techniques ont donné toutes les informations concernant les modifications de ces formations.

La Commission d'Arbitrage également dans le cadre de la Formation Initiale des Arbitres, a déjà organisé une formation les 21 et 22 octobre qui a produit 27 nouveaux arbitres reçus à l'examen.

Une autre formation est prévue de débiter le 9 décembre 2023, à ce jour nous regrettons qu'il n'y ait que 2 candidats inscrits, trop peu pour pouvoir maintenir ce stage. Alors si vous avez des personnes qui sont intéressées par cette formation à l'arbitrage, n'hésitez pas à les inscrire assez rapidement.

Pour les arbitres assistants bénévoles, si nous avons également des personnes qui souhaitent suivre cette formation. N'hésitez surtout pas à vous manifester.

En Coupe d'Occitanie :

Malheureusement il ne nous reste que deux clubs qualifiés, LAVAU FC et ALBI MARSSAC TARN FOOTBALL ASPTT pour la suite de cette compétition. Souhaitons leur pleine réussite pour les prochains tours.

Le Fonds d'Aide au Foot Amateur (FAFA) :

La somme que la Fédération a octroyée à la Ligue d'Occitanie et de 547 000 €, en baisse par rapport à l'année précédente ; pour notre District, de 48 000 € que nous avons eu la saison précédente, cette saison on nous a octroyé 42 800 €, pour vous aider à concrétiser vos projets en termes d'infrastructures sportives. A ce jour quatre projets ont pu être soutenus.

Quelques autres informations diverses :

Avec la LFO nous avons une action en préparation pour doter de mini-buts les clubs ayant une école de football.

Encore une fois, j'en profite aussi pour attirer votre attention sur des problèmes d'indiscipline et d'incivilités et parfois même de racisme.

Des incidents larvés entre pseudo supporters qui n'ont parfois rien avoir avec les clubs en présence lors des rencontres, ces incidents ne sont pas toujours rapportés aux instances. Je vois qu'en ce début de saison cela démarre bien. Déjà depuis trois mois pas moins de 8 dossiers ont été mis en instruction. Essayons d'être raisonnable en nous respectant les uns les autres et soyons solidaires entre nous pour que notre football soit et reste uni.

Dernièrement, la Fédération Française de Football, a mis en service depuis le 8 novembre, une nouvelle plateforme d'alerte et de signalement destinée à tous les publics du football, victimes ou témoins de faits graves et répréhensibles, notamment en matière de violences sexuelles et sexistes, d'homophobie, de racisme et de toutes formes de violences et de discrimination. En complément des dispositifs existants, il y a aussi un service d'écoute et d'accompagnement mis en place par la FFF en partenariat avec France Victimes. N'hésitez surtout pas à utiliser tous ces moyens si besoin.

Cette année encore, sur le week-end du 8 et 9 décembre, il y a le TELETHON. Cette communication est assez complète sur l'engagement du Football Tarnais pour le TELETHON, elle est déjà en ligne sur le site du District. Merci de jouer un maximum le jeu afin que le Football montre une fois de plus que dans notre Département, il accomplit aussi un réel rôle social et marque sa solidarité à cette grande cause.

*Cela me permet de vous informer que justement cette communication a été réalisée par **Mme Margot FIEU**, notre nouvelle agente de développement et communication que nous venons de recruter fin de semaine dernière en remplacement de **Mr. Sébastien ALE**, qui nous a quitté.*

Sachez également, que des contrôles sur les plateaux de jeunes auront également lieu comme la saison dernière. Ces contrôles sont réalisés par des Membres du District, ils n'ont pas un rôle répressif, mais plutôt préventif afin de vérifier que les consignes données sont bien respectées.

D'autre part, pour les clubs qui s'inquiètent de ne pas avoir été visités dans le cadre de cette action, les rencontres par les Membres du Comité Directeur avec nos clubs ont repris depuis le début de cette saison.

En conclusion :

Pour terminer cette intervention, je vous remercie toutes et tous pour tout ce que vous faites et pour votre engagement dans vos clubs pour notre Football.

Bonne saison à toutes et à tous et avec un peu d'avance, je vous souhaite aussi de passer de très bonnes fêtes de fin d'année. »

2.4 Présentation des Modifications aux Règlements Généraux du District du Tarn de Football

Mr. Bernard MOMMEJA, Président de la Commission Statuts et Règlements, présente les modifications des Règlements Généraux. Ces modifications concernent deux points :

- Joueurs arbitres assistants : il n'y a pas d'obligation de double licence joueur-dirigeant pour les joueurs remplaçants exerçant la fonction d'arbitre assistant.
- Engagement des Ententes en Coupes ou Challenges : une Entente ne peut être engagée dans une Coupe ou un Challenge si un des clubs constituant l'Entente y est déjà engagée en son nom propre.

A l'issue de cette présentation, Monsieur Michel CUPOLI, Président du club du Séquestre La Mygale, souhaite témoigner au sujet d'un problème qu'il a rencontré en relation avec l'Article 99.3 des Règlements Généraux de la FFF. Cet Article limite à 5 (2 par catégorie) le nombre de joueurs d'une Ecole de Foot pouvant être mutés vers un autre club. Au-delà, le club formateur est en droit de faire opposition. Monsieur CUPOLI déplore que quinze joueurs de son club aient demandé leur mutation vers

un autre club voisin, et de coups de téléphone et de menaces qu'il a reçus. Il estime dès lors que cet article ne sert à rien. Il est répondu que c'est la Ligue qui a la charge du règlement des litiges concernant les mutations.

En l'absence d'autres questions, les modifications des Règlements Généraux sont soumises à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N° 2 : Approbation des modifications des Règlements Généraux du District du Tarn de Football. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Les modifications des Règlements Généraux sont adoptées à l'unanimité des présents.

2.5 Présentation du Bilan et du Compte de Résultat de la Saison 2022-2023 par Mr. Joël GRIS, Trésorier Général du District du Tarn de Football

Le Trésorier Général, Mr. Joël GRIS, présente et commente les comptes annuels de la saison 2022-2023 clos au 30 Juin 2022 (Compte de Résultat, Produits, Charges, Bilan).

Le résultat de l'exercice est en déficit de 45 311 €.

Le Trésorier Général présente et explique les principales variations des produits et charges par rapport à l'exercice 2021-2022.

En l'absence du Commissaire aux Comptes, Mr. Christian LAFFITTE, il donne ensuite lecture des grandes lignes du rapport de ce dernier.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué un audit des comptes annuels de l'Association District du Tarn de football relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Nous certifions que les comptes annuels sont au regard des règles et pratiques comptables françaises réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association en fin d'exercice.

Les contrôles ont été effectués dans les règles d'audit de l'exercice professionnel applicables en France.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice de la profession applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels. »

Les comptes annuels sont ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Résolution N° 3 : Adoption des comptes annuels clos au 30 Juin 2023. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30 juin 2023 sont adoptés à l'unanimité des présents.

Ensuite, le Trésorier Général propose l'affectation du résultat de l'exercice au compte associatif.

Résolution N° 4 : Affectation du Résultat de l'exercice (déficit de 45 311€) au fonds associatif. Le vote s'effectue à main levée.

VOTE CONTRE : 0 – ABSTENTION : 0

L'affectation du Résultat au fonds associatif est adoptée à l'unanimité des présents.

3 Allocutions des Personnalités

3.1 Intervention de Mr. Jean-Bernard BIAU, représentant la Ligue de Football d'Occitanie

« Bonjour tout le monde,

Je me présente d'abord. Jean-Bernard BIAU, ancien joueur et surtout ancien éducateur et membre maintenant du Comité de Direction de la Ligue en tant qu'élu et représentant des Educateurs au sein du Comité Directeur. Tout a été dit par Bernard et par Raphaël.

Qu'est-ce que je peux vous annoncer comme bonnes nouvelles. Au niveau de la Ligue, c'est 168 000 licenciés à ce jour, avec une augmentation de 8% au niveau des dirigeants, 9% au niveau du Foot animation et 4% au niveau des joueuses et des arbitres.

En ce qui concerne les arbitres, on perd environ 30% des arbitres tous les ans et on n'en regagne pas tout à fait 30 % mais pas loin, simplement pour couvrir. Malheureusement, le déficit que nous avons tous les ans est lié aux attitudes des joueurs et autres et aux terrains.

Sur la dématérialisation – les secrétaires des clubs connaissent -, durant toute la campagne jusqu'à fin octobre, nous avons été en avance sur les chiffres de la saison dernière, quasiment 15% de plus. Cependant, ça a un peu râlé car ce n'était pas évident de se mettre à la dématérialisation. 78% des licences étaient déjà dématérialisées. Il y a eu un effort à faire au niveau des clubs. Je pense que ça a été positif au niveau de l'avancement des licences.

Les mini-buts. Je pense que vous n'êtes pas forcément au courant. Nous avons changé d'assureur. L'ancien assureur emblématique nous a quitté. Nous avons pris une nouvelle assurance qui nous a permis de constituer un petit bas de laine. Ainsi nous avons pu acheter et envoyer à tous les clubs une paire de mini-buts qui seront disponibles courant janvier.

Les points négatifs.

Vous n'êtes pas sans savoir que malheureusement nous avons des violences sexuelles au niveau des clubs : éducateurs et personnes mal intentionnées qui œuvrent dans le dos des dirigeants et des bénévoles. Si vous avez connaissance de tels faits, je vous demande simplement de remonter l'information, via le Président.

Vous n'êtes pas sans savoir que sur le Toulousain, un Président a été interdit de licence à vie car un éducateur de son club a eu un comportement illicite. Il a été sanctionné par la Jeunesse et Sports. Il faut que vous le sachiez. Malheureusement il ne faut pas subir mais il faut remonter l'information via le District.

Il faut se rattacher aux actions qui sont menées : effet papillon, Colosse aux Pieds d'Argile.

Les problèmes informatiques : C'est une catastrophe. Tout a buggé. Modules Compétition, Foot Animation et Loisirs (FAL), désignation des arbitres et des délégués. Tout a un peu coincé. La FFF a voulu changer de logiciel. Le logiciel n'a pas été suffisamment testé et nous a mis dans une situation un peu difficile. Au nom de la Ligue, je tenais à m'excuser pour ces désagréments que tout le monde a vécus.

Prix des licences : Consécutivement au changement d'assureur, le prix de la licence a baissé de 1,50 €. Depuis le début du mandat du Président Dalla-Pria, un effort a été fait pour tirer vers le bas le prix de la licence. Les rétrocessions devraient être à l'image de la baisse du prix de la licence. Je ne sais pas si on pourra continuer, mais on va continuer à essayer. Le Bureau et le Comité Directeur de la Ligue pensent avant tout aux clubs.

Il y a des travaux importants au niveau de la Ligue. Le site de Castelmaurou va devenir un site arrière pour les Jeux Olympiques. Des équipes de pays pourront venir y loger pendant la période des JO. D'ici là, les travaux seront ils terminés ? Tout a pris du retard.

Je vais parler maintenant un peu plus terrains. Pas mal d'actions sont faites au niveau des clubs. J'invite avant tout les éducateurs à faire en sorte que leurs équipes laissent les vestiaires propres à leur départ. S'il n'y a pas de poubelles, c'est compliqué. Mais s'il y a des poubelles, il faut que l'éducateur soit responsable de l'état des vestiaires. J'admire le travail fait tous les jours par TRIFYL. J'aime bien jouer de terrains bien gazonnés.

Un échange s'instaure avec un Président de club au sujet de l'état des terrains dans le Tarn.

Je voulais également répondre au témoignage du club du Séquestre. Vous auriez pu faire une réclamation. J'ai eu connaissance de ce problème, mais il n'y a pas eu de remontée.

Pour les nouveaux diplômés. En tant que département, vous obligez les éducateurs responsables des U7/U9/U11 à avoir au moins le CFI. Je pousse tous les départements à avoir un Statut des Educateurs qui oblige les clubs à former les éducateurs.

J'en ai terminé. Si vous avez des questions, n'hésitez pas.

3.2 Intervention de Mr. Jean-Philippe MIALHE, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif du Tarn

« Je veux vous parler des Jeux Olympiques. Au-delà des difficultés pour obtenir des places et de l'augmentation des tickets de métro, moi, ce qui me préoccupe surtout et avant tout, c'est de se dire que OK, c'est une formidable organisation pour ces Jeux olympiques, qu'est-ce que ça va nous apporter sur notre quotidien. Qu'est-ce que ça va nous amener à nous en tant que dirigeants qui œuvrons au quotidien dans nos stades et dans nos clubs, qu'est-ce que ça va nous apporter. Parce que si c'est simplement imaginer qu'on va avoir quatre-vingts médailles alors qu'on ne les aura pas du tout. On sait très bien qu'on n'aura pas quatre-vingts médailles. Et si en 2025, on doit retomber dans notre quotidien et ne pas être entendus, je pense qu'on sera passé à côté de quelque chose. Ce sera certainement un bel événement. Donc moi je souhaite et je mets en œuvre au Comité Olympique du Tarn ce qui est nécessaire pour que le quotidien de nos clubs soit entendu et soit amélioré. Alors, on n'a pas de recette miracle. Pour autant, on se voit régulièrement avec les élus, avec l'association des maires, avec le département, avec la région, avec les présidents de comités pour essayer de trouver des solutions à ce qui se passe.

On a un vrai problème de société aujourd'hui. Pour avoir été élu aux sports dans ma commune, pour être enseignant, donc pour voir un petit peu de tous les côtés quelles sont vos préoccupations de dirigeants, moi, aujourd'hui, il me semble important de rappeler à nos élus qu'ils ont une véritable mission de service public en faveur du sport. Vous vous décarcassez au quotidien. Aujourd'hui, on a retrouvé, je parle de toutes les fédérations sportives dans notre département, quasiment le même nombre de licenciés qu'en 2019. Voilà, donc on est plutôt rassuré sur la prise de licences dans nos clubs. Pour autant, on a perdu plein de dirigeants, qui ne sont pas revenus depuis le COVID. Et pourquoi ? Parce qu'on va parler de la responsabilité d'un dirigeant qui à un moment donné doit porter la responsabilité de la déviance d'un de ses cadres techniques. On va aussi porter la responsabilité, ou en tout cas la difficulté à ne pas pouvoir pratiquer nos activités parce que le terrain est pourri, parce qu'un gymnase est fermé pour des raisons de sécurité. Par exemple, ce qui nous a préoccupé fortement, c'est la fermeture de la piscine de Graulhet qui interdit la pratique de la natation à l'un des plus grands clubs du département et aussi l'accès aux scolaires qui sont sur son territoire. Donc toutes nos fédérations souffrent aujourd'hui. Ça ne me dérange de rappeler aux élus qu'ils ont une mission de service public en faveur du sport. C'est une vraie préoccupation de pouvoir accueillir nos gamins. Mais d'ailleurs, avec Raphaël, on a programmé – j'espère qu'on va la mettre en place puisqu'on attendait l'arrivée du nouveau Préfet -, on a prévu avec le comité de rugby et le comité de rugby à 13 de faire une réunion sur les sports collectifs de grands terrains avec l'association des maires du Tarn, avec le département et avec les services de l'état pour régler ce problème des grands terrains. Ils sont pourris, on ne peut plus avancer, ça devient une catastrophe. Ou ils sont trop arrosés ou ils ne le sont pas assez. Juste pour vous dire que notre mission au niveau du Comité olympique, c'est d'être le plus possible à vos côtés en relation avec les collectivités.

Et je reviendrai juste quelques instants sur votre programme d'éducation fédérale qui pour moi est exemplaire. Je le trouve exemplaire parce que pour connaître toutes les fédérations, pour assister aux assemblées générales, vous êtes le seul comité, la seule fédération sportive à présenter un plan, un plan départemental. Je trouve que c'est à la fois qualitatif et d'intérêt général

Il y a trois éléments qui me semblent essentiels. En premier lieu c'est la santé. Il vous faut savoir qu'il y a un problème de la santé chez les jeunes. Aujourd'hui, on a un élément chiffré qui est très préoccupant : en 10 ans, écoutez bien en 10 ans, notre jeunesse, nos enfants ont perdu 25% pour de leur capacité physique. 25% de capacité physique en moins chez nos enfants. Donc ce qu'on peut déjà annoncer c'est qu'on va avoir très prochainement de futurs diabétiques, de futurs problèmes cardiaques.

Donc aujourd'hui, on a une vraie préoccupation de santé publique liée à la pratique d'activité physique, mais je le regroupe avec ce que je vous ai dit précédemment, par rapport à nos élus. Il faut que nos élus prennent conscience que si demain ils ne veulent pas avoir une aggravation des frais de santé publique par rapport à cette jeunesse aujourd'hui qui n'est pas en forme, il faut qu'ils nous donnent la possibilité de les accueillir dans des stades dans de bonnes conditions.

Deuxième élément très important et tout particulièrement chez vous dans la famille du foot, c'est l'engagement que vous avez à gérer quelques problèmes d'incivilités sur les stades. On parle des gamins aujourd'hui qui sont déviants, mais moi je suis enseignant, ce n'est pas tellement avec les gamins que j'ai des difficultés, c'est avec les parents. Et dans vos clubs, les gamins s'ils se

conduisent mal, c'est parce que leurs parents sont comme ça. Et les mêmes parents, vous les retrouvez sur le stade le samedi, à hurler après l'arbitre, à hurler après les adversaires. Donc oui, vous avez un travail important à mener en direction de nos jeunes, mais vous avez aussi un travail essentiel à mener en direction des parents.

Sur les déchets, on a travaillé avec TRIFYL quand on a signé la Convention. Là aussi je reviens en direction des collectivités et leur mission de service public. J'étais organisateur de grands événements sportifs, c'était impossible d'avoir des poubelles de tri. Ce n'est pas la responsabilité des dirigeants de trouver des poubelles de tri. C'est à la collectivité qui m'accueille de mettre à disposition des poubelles de tri. Donc vous faites du tri dans vos stades mais si vous n'avez pas à une poubelle qui vous est mise à disposition par la collectivité, ça ne marchera pas. C'est la raison pour laquelle on a signé cette convention avec TRIFYL. Si vous avez le soutien en tant qu'organisateur en termes de tri, les outils que l'on connaît et qui sont présents sur le terrain sont à votre disposition pour venir vous aider à organiser.

Et puis le dernier point que je voudrais évoquer, c'est celui des violences sexuelles. Pour répondre au délégué de la Ligue d'Occitanie de Foot, on a mis en place dans le département du Tarn un dispositif très spécifique qui à mon avis aujourd'hui est un des seuls en France qui existe. C'est un dispositif de signalement des violences sexuelles.

Alors vous en avez été informés parce-que avec Raphaël, on en a parlé, je sais que ça existe aujourd'hui, vous avez été informés dans vos clubs de ce sticker qu'on a réalisé en partenariat avec l'association le Colosse aux Pieds d'Argile. Les services de la préfecture et les services départements ont aujourd'hui l'ambition qu'il soit affiché dans tous les équipements publics du département : stades, gymnases et cætera. Et ce sticker permet à un gamin qui subit une violence sexuelle, quand le gamin scanne le QR code qui est ici au milieu, il est tout de suite en contact avec la plateforme de Colosse aux Pieds d'Argile. Donc aujourd'hui. On a apposé un sticker dans tous les équipements sportifs. Si vous n'avez pas ça dans vos vestiaires, dans vos stades, on en aura plein dans votre disposition. Voilà, ceci doit être imposé dans tous les équipements, ce qui permettra à un moment donné de libérer la parole.

Et moi je reviendrai sur ce dispositif pour dire que l'appellation me gêne un petit peu quand on parle de de violences sexuelles dans le sport. C'est très réducteur. Oui, malheureusement, toutes fédérations confondues, il n'y a pas des problèmes que dans le foot. Il y a des violences sexuelles qui sont faites dans nos clubs soit par un dirigeant, soit par un cadre technique. Ce qu'il faut savoir en termes de chiffres, c'est qu'aujourd'hui en France, un gamin sur sept a subi à un moment ou à un autre une violence sexuelle. Ça veut dire que dans vos clubs, comptez le nombre de licenciés et faites le ratio. Quand vous parlez à un gamin, très certainement un sur sept est concerné par une violence sexuelle. Alors la plupart des violences sexuelles ça n'est pas dans un club, heureusement, c'est dans les familles. Et pourquoi on utilise le vecteur du club aujourd'hui pour témoigner de ce phénomène-là, c'est qu'on considère qu'un gamin qui n'est pas bien chez lui, qui a subi une violence sexuelle chez lui, quand il est dans son club, quand il a une relation privilégiée avec son entraîneur, avec un dirigeant, c'est peut-être le lieu où le gamin va parler, montrer son malaise.

À nous, dirigeants, cadres techniques, de voir qu'il y a un problème et qu'on est là pour l'aider.

On n'est pas des psys, ce n'est pas notre boulot, mais aider un gamin dans notre département aujourd'hui s'il y a ce problème-là, il y a ce QR code, tu le flashes avec ton téléphone, discrètement, et de suite, c'est rentré sur la plateforme. Un sur 7, c'est énorme. Voilà donc le CDOS du Tarn est à votre disposition. On a fait un travail très important avec l'AMTFA. On a fait une formation en direction des cadres techniques, des dirigeants du club et des joueuses du club sur ce thème-là, on est à votre disposition, j'en ai parlé à Raphaël. On forme aujourd'hui des référents des comités, des référents de clubs. Si vous avez besoin d'informations d'accompagnement sur ce dispositif, l'ensemble de l'équipe du CDOS c'est à votre disposition.

Voilà donc j'en ai fini avec ce que je voulais vous dire. Il me semble très important et là c'est ma fonction du Comité Départemental d'être à vos côtés, de rappeler au quotidien à nos élus que vous faites un boulot extraordinaire, que vous vous décarcassez tous les jours pour vos gamins, et que si demain vous n'êtes plus là, si demain les clubs ne sont plus là, je pense que l'on va aller vers la catastrophe. Vous avez un rôle d'éducateur sociétal très important à jouer. Il ne faut pas lâcher, il vous faut continuer, il faut que les collectivités vous aident parce que seuls on n'y arrivera pas, on va s'épuiser. Je l'entends bien aujourd'hui là, tout ce que vous avez dit, les remarques que vous faites remonter, que vous êtes fatigués de régler des choses depuis longtemps, et de ne pas être entendus. Donc notre rôle de comité olympique, comme celui de votre Président, c'est de faire remonter ces informations auprès de nos décideurs pour qu'à la fin les choses se fassent.

Donc, allons-y pour 2024 à Paris, mais on verra en 2025 ce qui se passe. Nos élus, moi, je les attends en 2025 pour voir ce qu'ils vont faire après 2024.

Je vous souhaite une très belle saison, sachez qu'on est à vos côtés en ce moment et quand vous le désirez. Bonne journée. »

3.3 Intervention de Mme. Léna CLEMENT, Cheffe de Service au Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

« Merci à vous, merci pour votre invitation, merci pour votre accueil. Et tout d'abord je vais vous présenter en fait mes excuses parce que ça fait 4 ans maintenant que je suis cheffe de service. Et c'est vrai que c'est la première fois en fait que je viens à votre AG.

J'en suis sincèrement désolée et en même temps, j'ai grand plaisir à vous rencontrer aujourd'hui Je côtoie évidemment le district beaucoup plus régulièrement au cours de l'année. Alors l'année 2024 est partiellement intense pour le sport français, vous vous en doutez, et on porte 3 ambitions. D'abord réussir les grands événements sportifs. On pense aux JO bien sûr. Moi je pense en fait à tous les événements sportifs et donc avec une attention particulière évidemment à l'aspect sécuritaire. Et on a reçu une instruction en octobre, donc tout récemment à peine un mois autour de ce qu'on appelle enfin la sécurité en lien avec les supporters. Et donc l'État souhaite mieux dialoguer avec les supporters. Parce qu'on le sait les incivilités, vous l'avez bien dit, ce n'est pas que les joueurs, ce n'est pas que les dirigeants, heureusement d'ailleurs, mais c'est aussi des gens en fait qui viennent au bord des terrains pour parfois provoquer et faire des incivilités. Heureusement, ce n'est pas non plus l'ensemble des supporters, ce n'est pas du tout ce que je veux dire et justement, l'Etat souhaite valoriser les associations de supporters qui vont dans le bon sens et propose un agrément pour ces associations. Dans le foot dans un premier temps, je ne sais pas très bien ce que ça va pouvoir donner dans le Tarn. Mais je vous lance un

peu cette perche puisque c'est mon service qui va qui va être chargé de délivrer ces agréments pour favoriser ce dialogue et peut être se démarquer aussi, c'est à dire entre ceux qui ont envie de rester dans une image en fait tout à fait honorable et correcte, se démarquer peut-être des autres. La 2e ambition par rapport à l'État en 2024, c'est évidemment de mettre le sport au cœur de la société. C'est ce que nous amène à faire toute la médiatisation autour de des JO et bien au-delà. Il faut en profiter évidemment pour favoriser la plus grande pratique du sport chez tous les Français, les Tarnais. Donc Jean-Philippe, je te remercie. Tu as cité des chiffres évidemment sur les jeunes. On sait que la sédentarité est un vrai fléau et donc le sport par contre on le sait est un vrai vecteur de santé et de bien-être et donc il faut vraiment en profiter pour toucher tous les publics, les femmes, les jeunes, les seniors, les sports dans le cadre santé des personnes qui ont des pathologies, le handicap et donc il faut développer vraiment une action envers tous ces publics et je sais que le district porte ces ambitions-là et je vous en remercie. Et moi aussi j'ai remarqué bien sûr, j'avais lu le diaporama un peu avant et j'avais remarqué l'ensemble des ambitions qui étaient portées dans votre projet éducatif qui est effectivement exemplaire. En termes de citoyenneté, on l'a vu avec cette charte sur le tri des déchets, et cetera. Vous avez bien compris en fait le sens, le sens de l'éducateur. On est tous un peu coéducateur en fait de de nos enfants, il y a les parents. Ils ont une place première évidemment. Mais dans le sport, on en a aussi. Et vous êtes éducateur, dirigeant, éducateur salarié ou bénévole. En fait, c'est bien plus large, l'éducation, c'est bien plus. Large. Et ce n'est pas uniquement la performance technique sur le terrain, c'est aussi tout ce qu'il y a autour, le respect, les valeurs que l'on peut transmettre, et cetera. Et donc je remercie le district de porter toutes ces ambitions. Le dernier point dans les ambitions de l'Etat, c'est de fortifier le modèle sportif et donc c'est éradiquer toute forme de violence dans le sport. Et donc on va revenir évidemment à la thématique qu'on a déjà abordée plusieurs fois, qui est celle des violences. Alors on a parlé des violences sexuelles. En réalité, c'est toutes les violences qui peuvent s'exercer, qui peuvent être physiques, morales, et cetera. Et donc l'État renforce en fait sa mission régaliennne de contrôle mais aussi de prévention. Et donc la ministre des Sports a souhaité créer 20 postes supplémentaires en 2023. Il y en aura 20 l'année prochaine d'inspecteurs en charge de ces thématiques et nous avons la chance dans le Tarn d'accueillir Margaux depuis septembre qui va vous expliquer ses missions.

3.4 Intervention de Mme. Margot LAHONTAN, Inspectrice au sein du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

« Merci Lena, bonjour à toutes et bonjour à tous. Du coup, je me présente Margot LAHONTAN, inspectrice de la jeunesse et des sports chargée de lutte contre les violences et séparatisme dans le sport. Comme l'a rappelé Lena, c'est vraiment une volonté de politique publique de lutter contre ces violences. Il y avait 20 postes qui ont été créés cette année depuis septembre. Dans le Tarn, j'ai été affectée depuis septembre au service Départemental Jeunesse et sport à Albi. Il y en aura également 20 autres qui seront à pourvoir en septembre prochain. Nos missions sont diverses. Déjà, je voulais souligner que votre fédération est très investie sur le sujet. Elle vient de créer, comme Monsieur le Président nous l'a rappelé, une plateforme de signalement. Le ministère a également une plateforme de signalement, « signal-sports », également le CDOS qui est très investi avec son QR code qui relaie avec colosse une autre procédure de signalement. Aussi, le district est très investi, vous avez un référent que j'ai pu rencontrer, Monsieur Guy Blaison qui a été formé par CDOS. Donc on voit que la thématique est emparée peu à peu par le foot et je trouve ça super intéressant et super important. Concernant mes missions en tant qu'inspectrice chargée de lutte contre les violences et séparatismes, j'ai un premier volet qui

s'attarde sur le volet de prévention. En effet, c'est par là qu'on commence pour lutter contre ces violences. Pour moi, vous avez un rôle très important en tant que Présidents de clubs. Pour moi, il doit passer par les présidents, par les éducateurs, arbitres mais aussi par les licenciés. Donc il y a vraiment 3 volets de prévention et de sensibilisation qui sont à faire dans vos clubs où bien sûr on peut être un appui, un soutien. Vous pouvez nous solliciter, on a des outils, on peut intervenir aussi selon nos disponibilités en plus. D'un autre côté, on a également le pouvoir de contrôler, en plus des fédérations, les clubs via des contrôles inopinés qui se font en plus sur les dirigeants, éducateurs et arbitres qui ont une licence où on a le pouvoir de contrôler les bulletins ainsi que le FIJAIS. On sait très bien que les personnes qui commettent des violences, sont très, on va dire « intelligentes » et puis peuvent bouger de club en club et on n'a pas toujours un suivi qui est très compliqué. Il y a énormément de données, et les fédérations peuvent passer du temps à contrôler tout le monde. Donc on est aussi ce renforcement sur le territoire et donc sur le département. Donc on peut être amené à contrôler des clubs dans toutes les disciplines. À côté, j'ai également des missions d'enquête administrative, je précise car l'enquête judiciaire reste au pénal, à la police et au parquet. Vous pouvez nous faire des signalements directement, ce n'est pas pour autant qu'on ouvre une enquête et qu'il va y avoir des poursuites derrière, que ce soit administratives ou judiciaires. On est vraiment là dans la protection des usagers, des athlètes, surtout des mineurs en ce moment. Donc, vous nous faites ce signalement, bien sûr, vous êtes protégés en tant que dirigeant, vous avez une responsabilité aussi de nous signaler, comme a pu le rappeler tout à l'heure le comité de directeur de la Ligue. On sait que c'est une responsabilité très importante. On a vu des sanctions qui ont été mises à un président qui a été suspendu à vie de sa licence. Mais on est là vraiment pour vous accompagner. C'est pas du tout là pour vous faire peur ou dans un côté préventif. C'est vraiment accompagner dans la démarche et après c'est nous qui prenons le relais là-dessus. Qu'est-ce que je peux rajouter de plus là-dessus ? Je pense que j'ai à peu près fait le tour. Si vous avez des questions n'hésitez pas à me contacter. Je suis très accessible par mail ou par téléphone et merci à vous pour votre écoute. »

Mme Lena CLEMENT reprend la parole pour conclure.

« Vous avez compris. Je pense que sur ces thématiques qui sont toujours très sensibles, on est toujours un peu désarmé quand ça nous arrive, il vaut mieux anticiper. Et si on s'est formé un peu avant, si on s'est même informé, savoir ce qu'il faut faire, et bien le jour où ça nous arrive, on sait réagir comme il faut et on ne pourra pas vous vous reprocher de ne rien avoir fait, voilà, d'avoir su et de ne pas avoir réagi pour protéger, ça c'est vraiment important. C'est aussi un devoir de citoyen. Attention, là où on s'adresse à vous en tant que dirigeant, mais en fait c'est le rôle de tous les citoyens que de porter secours à des personnes en détresse. Voilà pour ces sujets. On ne veut pas plomber l'ambiance à chaque fois. Bien sûr, ce sont des sujets graves et ce sont des enjeux, des défis à relever. Mais voilà, il n'y a pas que ça et heureusement d'ailleurs ça ne nous occupe pas à 100% de notre temps comme le vôtre. Quand ça arrive il faut être prêt, c'est tout, mais le reste du temps on est sur ces missions éducatives, missions de convivialité, enfin tout ce qui fait le plaisir aussi du sport et bien sûr la performance qui vous concerne donc. »

Un échange s'instaure avec un Président de club, qui évoque la problématique d'éducation des jeunes et les changements intervenus depuis la crise de la Covid. Les clubs sont devenus des garderies, et souvent les dirigeants et éducateurs de clubs doivent se substituer aux parents pour pallier les manques dans l'éducation des enfants, comme le simple fait de dire « bonjour » par exemple. Ce Président souhaite surtout qu'on lui donne des moyens.

Madame Lena Clément répond et conclut :

« Bon, en tout cas je voulais vraiment renouveler auprès de vous la confiance que j'ai en le district justement. Alors le foot c'est quand même le sport le plus le plus pratiqué en France et dans le monde. Ça vous donne de grandes responsabilités. C'est comme ça. Voilà, il faut le savoir, il faut relever ces défis. Mais vraiment, je pense que vous êtes bien accompagnés. Et encore une fois, je félicite toute l'équipe à la fois pour la tenue de cette AG mais aussi pour les actions du quotidien. Merci. »

En souvenir du passage de Mme. Léna Clément lors de cette AG, le Président Raphaël Carrus lui remet une plaquette souvenir.

4 Questions diverses

Il est ensuite procédé aux réponses aux questions diverses des clubs présents à l'Assemblée Générale.

Question de Mr. Didier COMPEAU (FC Vère Grésigne)

Mr. COMPEAU demande s'il y a eu des changements dans l'organisation du Futsal. Précédemment, ce club inscrivait des équipes de Jeunes en Futsal, équipes qui pouvaient pratiquer dans la salle de Castelnau de Montmiral.

Il est répondu qu'il n'est pas possible de pratiquer le Futsal dans des salles qui ne sont pas ou ne sont plus homologuées. D'autre part, certaines municipalités interdisent la pratique du Futsal dans des salles qui souvent sont déjà surutilisées par d'autres disciplines.

Question de Mr. Frédéric COMBETTES (Thoré FC 81)

Mr COMBETTES intervient au sujet de l'arbitrage des rencontres de D3 et D4. Il convient qu'il n'y a pas suffisamment d'arbitres pour couvrir toutes les rencontres, mais demande plus de visibilité sur les désignations qui sont parfois publiées tardivement ou changent au dernier moment. Ceci pose un problème d'organisation au sein des clubs afin de prévoir suffisamment de dirigeants pour pallier l'absence éventuelle d'arbitres officiels.

Le Président de la CDA, Frédéric ANTONIO, apporte quelques éléments de réponse. Il y a d'une part un problème informatique avec le module « Désignations » qui ne fonctionne pas. Il y a d'autre part le fait qu'il n'y a pas suffisamment d'arbitres et que des arbitres prévus pour arbitrer des rencontres de District sont préemptés pour arbitrer des rencontres de Ligue. Certains changements au dernier moment s'expliquent aussi par le fait que des arbitres peuvent tomber malades et doivent être remplacés.

Question d'un Educateur du club de Labruguière

Plusieurs équipes se sont déplacées inutilement le matin même pour participer à un plateau à Albi. Or, les rencontres n'ont pas pu avoir lieu en raison d'un arrêté municipal.

Il est répondu que l'arrêté municipal a bien été traité par les services du District, mais que l'annulation des rencontres n'a pas été officialisée en raison d'un dysfonctionnement informatique de l'application FAL.

Intervention de Mr. DOS SANTOS du club de Benfica Graulhet

Mr. DOS SANTOS estime que c'est une très bonne idée de permettre aux joueurs d'exercer la fonction d'arbitres assistants, mais il insiste sur l'importance de la formation.

En réponse à cette intervention, cette formation devrait être faite au sein des clubs par les arbitres des clubs, voire par les éducateurs.

Le Président de la CDA intervient pour demander également que les arbitres nouvellement formés soient, lors de leurs premières rencontres arbitrées, soutenus et aidés par les éducateurs et même par les joueurs des clubs.

Intervention de Mr. Ali RACHEDI, du club d'Albi US

Mr. RACHEDI indique que le club a actuellement 7 arbitres défrayés à hauteur de 1500 € / an. Ces arbitres ont adhéré au club parce qu'ils ont un défraiement, mais ne participent pas à la vie du club (Réception avec les partenaires, etc...).

Question de Mr. Bernard ESPIE du club d'Albi Marssac TFA

Mr. ESPIE expose que l'URSSAF devrait procéder à un redressement vis-à-vis de la FFF sur le défraiement des arbitres. Il demande si ceci risque d'avoir un impact au niveau du District.

Il est répondu que l'on ne sait pas encore si une telle procédure de redressement risque de s'étendre au niveau des Districts. Ceci peut dépendre du montant de ces défraiements.

Intervention de Mr. Alain SERRALTA du club de Labastide de Lévis FC

Mr. SERRALTA intervient pour dire que les nouvelles dispositions du statut de l'arbitrage devraient freiner les mouvements d'arbitres entre clubs, un arbitre démissionnant de son club et sous certaines conditions (cinq années de représentation du club) ne pouvant couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de quatre saisons après sa démission.

Intervention de Mr. David THOMAS du club de RC Saint-Benoît

Mr THOMAS intervient à propos de la replanification de certaines rencontres durant le week-end des 23 et 24 décembre.

Plusieurs explications sont données :

- Le fait que le calendrier de la LFO a imposé de bloquer certaines journées pour les compétitions LFO telles que la Coupe d'Occitanie.
- Les intempéries persistantes qui ont provoqué le report d'un grand nombre de rencontres.
- Le fait que les équipes concernées ont la possibilité de programmer les rencontres reportées durant la semaine précédant le weekend de Noël.

Il est également précisé que des membres des clubs faisant partie de la Commission des Pratiques Seniors ont participé à l'élaboration du calendrier et que le calendrier a été validé par les membres du Comité Directeur.

Toutefois, le planning global sera revu dès lundi 4 décembre pour éviter ou minimiser le nombre de rencontres planifiées les 23 et 24 décembre.

En l'absence d'autres questions diverses, le Président clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants pour leur présence. Il les invite à participer à une collation, non sans oublier de souhaiter à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and strokes.

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with a loop and a small mark above it.